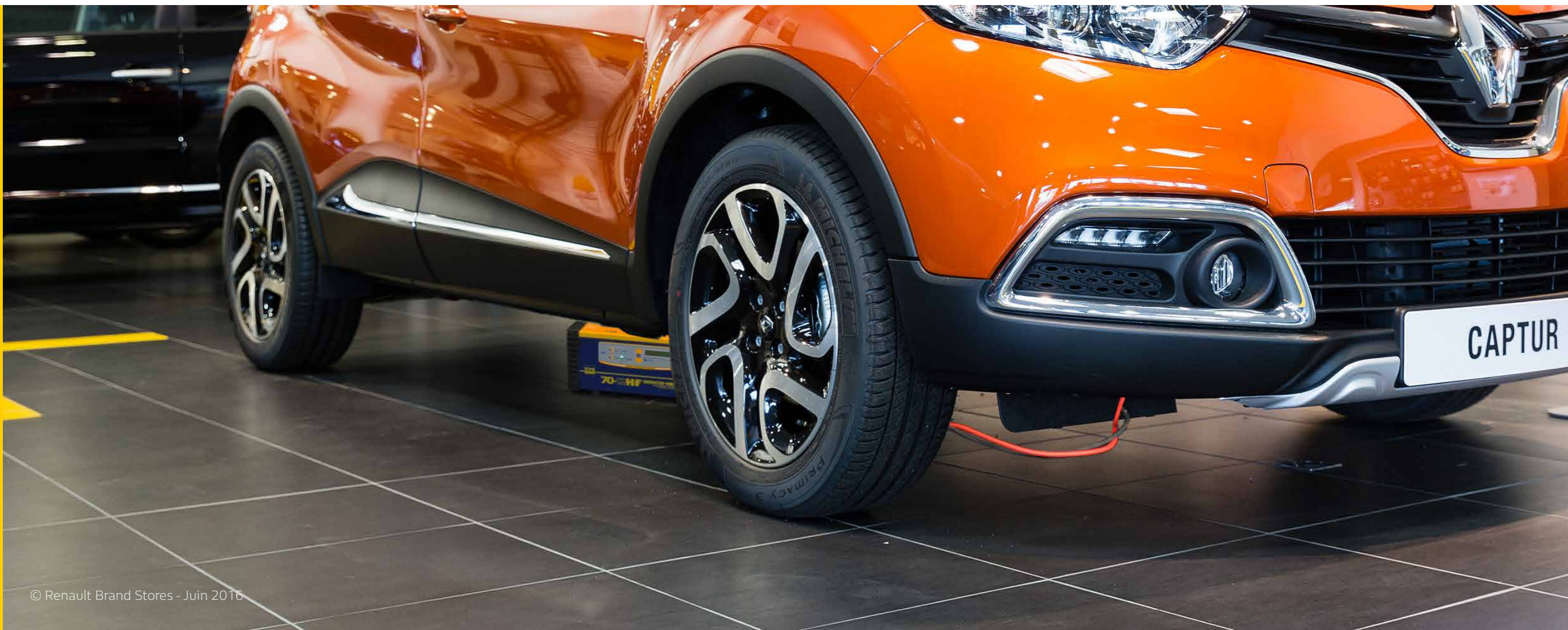




RENAULT
Passion for life

Renault Store - Cahier des charges techniques

Électrification des showrooms



Sommaire

Généralités

Le maillage des réseaux	4
Prises de courant incorporées dans le sol	5
Prises de courant non incorporées dans le sol	7
Zone Actu extérieure	8

Principes techniques

Les chargeurs véhicules neufs	10
-------------------------------	----

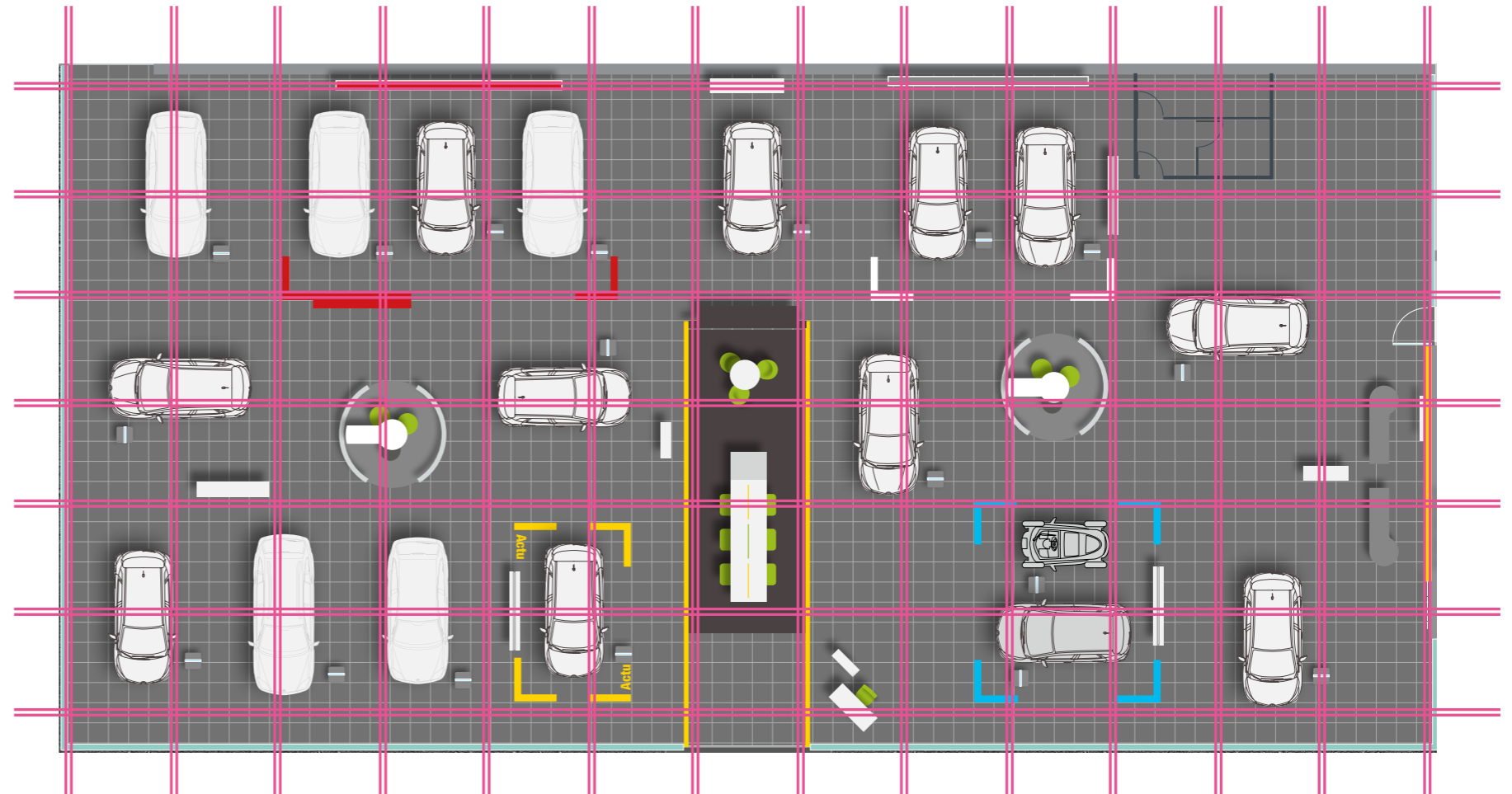
Généralités



Le maillage des réseaux

Les véhicules présentés dans le showroom ainsi que de nombreux éléments de mobilier nécessitent un raccordement électrique (écrans, informatique, véhicules...).

Avoir un maillage organisé permet de se prémunir contre tout changement de configuration du showroom et d'être plus libre dans les choix de positionnement des véhicules et du mobilier.



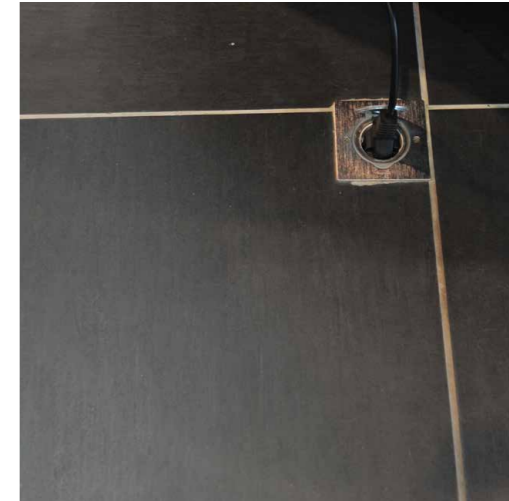
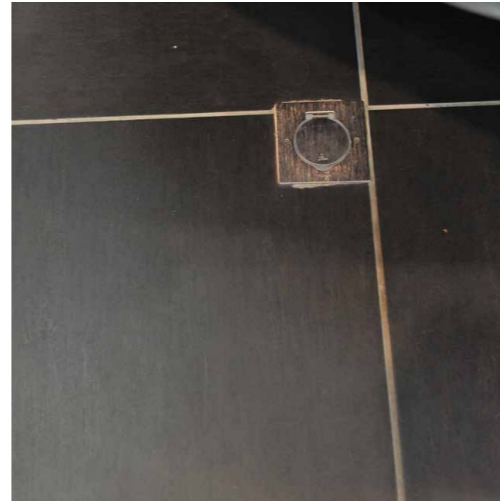
Maillage type

Prises de courant incorporées dans le sol

Pré-requis techniques

Réseau de prises de courant 240 V - 16 A monophasé +T, incorporées dans le sol à fleur du carrelage, alimentées par fourreaux électriques.

- Alimentation électrique protégée en tête par disjoncteur différentiel divisionnaire 16/20 A.
- Indice de protection des prises incorporées dans le sol. Fermée, la boîte scellée atteint un degré de protection IP 66, permettant ainsi une étanchéité totale des mécanismes. Ouverte, elle garantit un indice de protection IP 20.



Prises de courant incorporées dans le sol

Installation et connexion du chargeur

- Raccordement de l'appareil sur la prise de courant disponible située sous le véhicule exposé.
- Raccordement des câbles de charge 12 V sur les bornes + et – de la batterie.
- Positionnement du chargeur :
 - soit posé sur le carrelage,
 - soit sur un bras ou triangle de suspension.



Prises de courant non incorporées dans le sol

Pré-requis techniques

Le raccordement au réseau électrique du chargeur est effectué à partir de prises de courant situées à proximité sur des points porteurs comme poteaux, murs ou cloisons.

Compte tenu de la distance à couvrir entre le véhicule et le point d'alimentation, il est nécessaire de prévoir un câble protégé mécaniquement pour assurer la liaison entre le chargeur et la prise électrique la plus proche disponible (sur un poteau, un mur ou une cloison).

- Prise de courant murale PC 240 V - 16 A monophasé +T avec protection en tête de ligne par disjoncteur différentiel divisionnaire 16/20 A.
- Protection mécanique du conducteur électrique, en caoutchouc souple, naturel, résistant à l'écrasement et à l'usure : « Passe câble » normalisé (Norme DIN Standard N4102 - Non feu M3) muni d'une bande adhésive double face pour le maintien rectiligne sur le sol du hall d'exposition.
- Hauteur maximale de 15 mm (compatible avec la circulation des Personne à mobilité Réduite / PMR).

- Prévoir une longueur minimale et une implantation dans des zones de moindre passage.
- Câble électrique souple assurant l'interface entre l'alimentation (PC) et le chargeur, de type U 1000 RO2 V - 3 x 2,5 mm² réglementaire, logé dans le passe câble.

Zone Actu extérieure

Installation et connexion du chargeur

- Raccordement de l'appareil sur la prise de courant disponible située à moins de 3 mètres du véhicule exposé (prise sur le panneau publicitaire ou un candélabre). Ne pas faire traverser de câble sur les zone de roulage
- Positionnement du chargeur : sur un bras ou triangle de suspension. Le chargeur ne doit pas être posé directement sur le sol.
- Raccordement des câbles de charge 12 V sur les bornes + et – de la batterie.
- Le chargeur utilisé devra être compatible avec les normes d'utilisation en extérieur



Principes techniques



Les chargeurs véhicules neufs

Plusieurs chargeurs ont été homologués par la Direction de l'Ingénierie RENAULT.

- Ils sont de différentes Marques référencées dans le panel RENAULT des équipements de garage et ont une couverture commerciale internationale.
- Ces chargeurs sont prévus et dimensionnés pour délivrer un courant de sortie stabilisé > à 30 A (valeur prise en compte par l'Ingénierie pour la consommation moyenne des nouveaux véhicules exposés dans nos Showrooms (équipés IHM/RLINK, NAV, ...).
- Ils permettent de maintenir la batterie du véhicule à un niveau de puissance optimale et d'assurer en permanence une capacité de charge sous consommation de courant par le véhicule en cours de démonstration.

Liste des chargeurs homologués pour les showroom :

www.infotech.renault.com

www.renault-equipment.com

NOTA :

L'utilisation de tout autre matériel non homologué par RENAULT et de puissance insuffisante exposera le concessionnaire à des risques dont il portera seul la responsabilité.

Les risques encourus sont en particulier :

- Une détérioration prématurée à court ou moyen terme de la batterie (charge et décharge multiples) avec les problèmes de prise en charge de la garantie qui en découlent.
- La détérioration des systèmes informatiques embarqués si l'alimentation électrique 12 V n'est pas stable.
- Si la puissance du chargeur utilisé mais non homologué est insuffisante : mise « hors service » de la batterie avec les conséquences qui s'en suivent.
- La détérioration des systèmes informatiques embarqués si l'alimentation électrique 12 V n'est pas stable.
- Utiliser un chargeur homologué pour le raccordement d'un véhicule de la zone actu extérieure.

© Renault Brand Stores - Juin 2016

